

Le secteur privé : vue d'ensemble

Organisation du secteur privé

En 2010-2015, 200 000 docteurs âgés de 25 à 64 ans représentent 0,7% des actifs en France, d'après une étude de l'INSEE¹. 17% des actifs en France sont des cadres, dont 4,4% sont docteurs. Par ailleurs, on décompte en 2015 12,3% de docteurs parmi les chercheurs en entreprise².

Le **répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)** reconnaît l'apport du doctorat dans les domaines suivants : activités du numérique, activités financières et immobilières, activités juridiques et administratives, agriculture, agro-alimentaire, commerce, construction, travaux publics et urbanisme, culture, art et spectacle, eau, environnement et développement durable, industries chimiques et matériaux, industries du matériel de transport, industries extractives, industries manufacturières, information et communication, production et distribution des énergies fossiles et renouvelables, santé humaine et action sociale, service aux entreprises et aux collectivités, sport et activité physique, sécurité et défense, textile, habillement et mode, tourisme, hôtellerie et restauration, éducation et formation.

Le secteur privé regroupe des structures diverses. Il est découpé en secteurs ou branches d'activité, chacune ayant une ou plusieurs conventions collectives, qui contiennent les règles particulières du droit du travail applicable à ce secteur (contrat de travail, hygiène, congés, salaires, classification, licenciement, etc.). Toutes les conventions collectives sont disponibles sur [legifrance](http://legifrance.gouv.fr) ; certaines mentionnent explicitement le doctorat mais cela ne se traduit pas forcément pas une différenciation salariale par rapport aux autres diplômes permettant d'accéder à un statut de cadre. Par exemple, la convention collective nationale des industries chimiques mentionne une reconnaissance salariale pour les docteurs, en fonction de leur expérience.

Quels employeurs ?

Les employeurs possibles des docteurs sont multiples :

- les entreprises, qui peuvent être de tailles variées (grandes entreprises, PME, start-up, etc.). Les Chambres de Commerce et d'Industrie recensent les entreprises du tissu économique français. Le site societe.com donne les principales informations sur les entreprises. Les start-ups ont leur site dédié (welcometothejungle.co) ;
- les agences d'intérim et de consulting, qui sont des entreprises détachant leurs salariés pour des missions au sein d'autres entreprises, les coopératives d'activité et d'emploi et le portage salarial ;
- les structures de l'économie sociale et solidaire : fondations, associations, mutuelles et coopératives ;
- il est également possible de devenir son propre employeur : en freelance ou auto-entrepreneuriat, ou en créant son entreprise...

En entreprise, les docteurs dépendent du statut cadre. En règle générale, les carrières proposées aux cadres peuvent s'orienter soit vers des missions de management, soit vers des missions d'expertise. Le cadre devra se poser la question de son choix de carrière après quelques années sur le poste pour lequel il a été embauché en tant que junior.

Quels types d'emplois accessibles aux docteurs ?

Les compétences transférables développées pendant le doctorat ne limitent pas les docteurs aux activités de recherche. La diversité des types d'emplois listés dans le RNCP, pour les docteurs, montre que tous types de postes leur sont accessibles : responsable recherche et développement, responsable études et prospective, chef de projet recherche et développement, directeur innovation et développement, responsable qualité, chargé de mission, responsable de communication, consultant, coordinateur de projet, chargé de valorisation, responsable partenariats,

¹ Note d'information n°3, février 2017, [La situation des docteurs sur le marché du travail](#).

² État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°12, [Recherche & Innovation, les chercheurs en entreprises](#).

ingénieur de recherche, formateur, responsable systèmes d'information. Les docteurs peuvent également être recrutés dans les départements marketing, commercial, au sein des ressources humaines ou des départements juridiques, etc.

Actions de l'ANDès :

- l'ANDès encourage depuis sa création l'**intégration des docteurs dans le secteur privé**, pour un meilleur dialogue entre universités et entreprises, et pour développer l'innovation dans tous les secteurs de l'économie et de la société
- publication en 2018 du communiqué **Inscription des compétences partagées par les titulaires du doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**

La R&D dans le secteur privé

D'après l'**édition 2015 du manuel de Frascati**, « la Recherche et Développement (R&D) englobe les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances - y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société - et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles ».

La R&D implique les sciences sociales, les sciences humaines et les arts ainsi que les sciences naturelles et l'ingénierie et a pour but de développer un produit ou un service innovant, qui générerait de nouveaux revenus pour l'entreprise. Les projets de R&D se déroulent sur quelques mois ou années suivant l'entreprise et le secteur.

La phase recherche a pour objectif de réaliser les études nécessaires afin de démontrer qu'une idée donne bien le résultat souhaité et pourrait devenir un produit, un service ou un processus exploitable par l'entreprise afin de répondre à un besoin et de rassurer les parties prenantes (comité de direction, actionnaires, etc.). La phase de développement permet de transformer l'idée en produit, service ou processus : mise à l'échelle industrielle, intégration du cadre réglementaire et socio-économique du marché cible. Certains départements de R&D sont davantage orientés recherche et d'autres développement.

Le dépôt de brevets fait partie intégrante de l'activité de R&D. Les brevets appartiennent au patrimoine immatériel d'une entreprise et contribuent à garantir un retour sur investissement en empêchant d'autres entreprises de profiter des résultats de la R&D.

Créer son entreprise : l'entrepreneuriat

La création d'entreprise est une activité au sein de laquelle les docteurs ont toute leur place. Leurs compétences en matière d'innovation sont les bienvenues dans le monde de l'entrepreneuriat.

Il est possible de mûrir une idée d'entreprise et la définition de son business model (c'est-à-dire comment l'entreprise sera rentable) au sein d'incubateurs. Des aides sont disponibles pour la création d'entreprise. La **Banque Publique d'Investissement (BPI)** propose des solutions de financement (prêts et subventions) et un accompagnement pour les créateurs d'entreprises. Répondre à des appels à projet permet également de trouver des financements.

L'auto-entrepreneuriat est également une possibilité. Le régime de micro-entrepreneur permet de déclarer ses revenus et de verser ses cotisations et contributions sociales par un prélèvement proportionnel au chiffre d'affaires.

L'économie sociale et solidaire

Les structures de l'économie sociale et solidaire fonctionnent selon des principes de solidarité et d'utilité sociale. Mutuelles, associations, fondations et coopératives (de type SCOP, société coopérative et participative, SCIC, société coopérative d'intérêt collectif ou CAE, coopérative d'activité et d'emploi) représentent **12,8% de l'emploi privé en 2016**.

Ces structures fonctionnent souvent en réseau, parfois en interaction avec des structures publiques. Dotées de processus de prise de décision collective, valorisant un engagement fort, elles permettent parfois de trouver une culture qui peut rappeler l'idéal académique. Par ailleurs, un certain nombre s'attaque à des problématiques complexes d'innovation sociale qui rendent particulièrement pertinent le recrutement de docteurs pour tisser des liens avec la recherche académique, notamment en vue d'obtenir des subventions pour des projets innovants.

Pour rencontrer ces divers types d'acteurs, les forums, salons ou hackathons dédiés à l'économie sociale et solidaire, ou à des thématiques environnementales ou sociales, peuvent constituer de bonnes opportunités.